



Desaccord entre associes a 50 50

Par **Stephbond**, le **07/12/2018** à **16:16**

Bonjour, suite a un desaccord du a des frais excessifs de mon associe qui n a pas voulu voir la verite en face celui ci a decide de ne plus travailler . Cela fait une semaine que je travaille tout seul pour gagner un minimum d argent et toujours aucune nouvelle de lui et seul dans la couverture c est tres loin d etre facile et sachant que nous avons un decouvert de 12000 et les traites vont arrives et que nous avons 21000 dehors du aux subventions de la comalpac est ce possible de faire une cessation d activite car il ne lui reste que 7 ans avant la retraite et il m a dit clairement qu il ne ferai plus rien du tout ! Je souhaite pouvoir arreter dans les meilleurs conditions possible pour l interet de nous 2 meme si je sais pertinement qu il voudra en tirer le maximum surtt que c est sa femme qui est notre secretaire comptable ! Mercii de m eclairer au mieux pour cette demarche que je crois devplus en plus inevitable